



**Sessione di u 16 di ghjugnu di u 2025**  
**Session du 16 juin 2025**

**Decisione N° 2025-13**  
**Décision N° 2025-13**

**Attualizazione di u pianu pluriannuale di l'infrastrutture di i trasporti 2017-2026 è prospettive**  
**Actualisation du Plan pluriannuel d'investissement des infrastructures de transport 2017-2026 et perspectives**

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 juin, la Chambre des Territoires convoquée le 11 juin s'est réunie dans la Salle des délibérations Jean Leccia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

**Etaient présents : Mmes et MM.**

ACQUAVIVA Jean Felix, ARRIGHI Fabien, CECCALDI Attilius, CUCCHI Nicolas, GERONIMI Pierre Marie, GHIONGA Philippe, GIANNECCHINI Paul Louis, GIANNI Jean Jacques, LECCIA Jean Pierre, LORENZI Pierre, LUCCIONI Jean Baptiste, LUCIANI Xavier, MATTEI Jean Marc, ORSONI Marie France, PERENEY Jean, POZZO DI BORGIO Louis, SANGUINETTI Patrick, SIMEONI Gilles, TERRIGHI Charlotte, TIBERI Francois, VIVONI Ange Pierre

**Etaient absents, excusés et ayant donné pouvoir : Mme et MM.**

ORSUCCI Jean Charles à PADOVANI Marie Hélène, ROCCA Antoine à PERENEY Jean

**Etaient absents et excusés : Mme et MM.**

BRUZI Benoît, MARCHETTI Francois-Marie, MARTINETTI Achille, MAUPERTUIS Marie Antoinette, PASQUALAGGI Jean Marie, SAVELLI Pierre

**Etaient absents : MM.**

ALBERTINI Don Marc, ALESSANDRINI Anthony, BERTOLOZZI Paul Antoine, CECCOLI François Xavier, CUCCHI Nicolas, DELPOUX Jean Louis, FRANCESCHI Jean Claude, GIOVANNANGELI Gilles, GIUSEPPI Jean, MARCELLESI Pierre, MAROSELLI Dominique, MONDOLONI Christophe, MORTINI Lionel, ROCCHI Ange Toussaint, SBRAGGIA Stéphane.

- VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017 ;
- VU** L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse ;
- VU** La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;
- VU** Le décret n°2022-1663 du 26 décembre 2022 relatif aux modalités de désignation des membres de la chambre des territoires de Corse ;
- VU** L'arrêté n°R20-2023-06-19-00001 du 19 juin 2023 fixant la liste des membres de la Chambre des territoires ;
- VU** Le rapport n° 2025-13, relatif à l'actualisation du Plan pluriannuel d'investissement (PPI) des infrastructures de transport 2017-2026 et perspectives ;
- VU** Le document relatif au bilan du PPI 2017-2026 et aux perspectives 2026-2030 présenté en session par le Conseiller exécutif et les services ;

## **LA CHAMBRE DES TERRITOIRES**

À l'unanimité des membres présents

**SALUE** le travail de conception et de prévision réalisé par le conseiller exécutif et les services concernés afin de proposer une vision politique et opérationnelle en matière d'infrastructures de transports.

**PREND ACTE** des travaux réalisés et programmés sur dix ans s'agissant des périmètres routiers (ex-routes territoriales et ex-routes départementales), portuaires, aéroportuaires et ferroviaires.

**SOULIGNE** l'effort de budgétisation et de réalisation de mise en œuvre du PPI en vigueur malgré une période marquée par des événements imprévus et contraintes fortes (pandémie de COVID 19 notamment) auxquels il a fallu s'adapter.

**PREND ACTE** des trois scénarii budgétaires (présentés en séance et joints en annexe du rapport) autour de deux axes d'intervention principaux que sont la maintenance des infrastructures d'une part et leur modernisation et développement d'autre part, pour un montant oscillant entre 100 et 130 millions d'euros d'investissements.

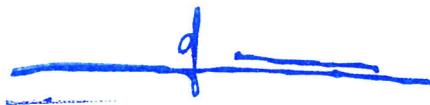
**PREND ACTE** de la volonté de la Collectivité de Corse d'associer la Chambre des territoires à l'actualisation de ce plan pluriannuel pour la période 2026-2030, afin d'avoir une vision d'aménagement du territoire pensée à l'échelle de l'intercommunalité afin d'être aux plus près des spécificités infra-territoriales et des besoins de la population.

**PREND ACTE** de la présentation du calendrier pour la finalisation du futur PPI, avec un examen par l'Assemblée de Corse en juillet prochain.

**SOUHAITE** que la Chambre puisse disposer de tout document utile (et notamment des cartographies présentées en séance) pour se prononcer en toute connaissance de cause en amont de la session de l'Assemblée de Corse, dans le cadre d'un bureau élargi.

**DEMANDE** aux membres qui le souhaitent de rejoindre le groupe de travail ad hoc.

**U Presidente di a Camera di i territorii,  
Le Président de la Chambre des Territoires,**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke intersecting it near the center, and a few horizontal strokes extending to the right.

**Gilles Simeoni**